

SYNDICAT DE L'EAU DU DUNKERQUOIS

COMITÉ SYNDICAL

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 / 18h00

**Immeuble Les Trois Ponts
257, rue de l'École Maternelle
59140 DUNKERQUE**

*Nombre de
conseillers*

En exercice : 24

Présents : 16

Exprimés : 19

Contre : 0

Pour : 19

Abstentions : 0

Étaient présent.e.s :

Monsieur Bertrand RINGOT, Président
Madame Barbara BAILLEUL, Vice-présidente
Monsieur Claude CHARLEMAGNE, Vice-Président
Monsieur Daniel DESCHODT, Vice-président
Monsieur Roméo RAGAZZO, Vice-président,

Messieurs Martial BEYAERT, Jean-Luc DAR COURT, Léon DEVLOIES, André HENNEBERT, Mesdames Isabelle KERKHOF, Florence VANHILLE, délégué.e.s CUD.

Messieurs Arnaud COOREN, René COSYN, Jean KASPRZYK, Fabrice LAMIAUX Patrick LESCORNEZ, délégués hors CUD.

Étaient absent.e.s ou excusé.e.s :

Monsieur Jean-Luc GOETBLOET, Vice-président

Messieurs Francis BASSEMON, Sony CLINQUART, Jean DECOOL, Franck DHERSIN, Gérard GOURVIL, Éric ROMMEL, Bernard WEISBECKER, délégué.e.s CUD.

Avaient donné pouvoir :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Messieurs Franck DHERSIN, Gérard GOURVIL et Bernard WEISBECKER, ont donné respectivement pouvoir de voter en leur nom à Messieurs Bertrand RINGOT, Roméo RAGAZZO et Madame Isabelle KERKHOF.

Renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois – désignation d'un membre du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Date de la convocation : 10 septembre 2019

COMITÉ SYNDICAL DU 18 SEPTEMBRE 2019
DÉLIBÉRATION N°02

Administration générale, conventions et marchés publics

Renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois – désignation d'un membre du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Monsieur le Président expose,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'Audomarois est une instance définie par le code de l'environnement (L212-4). Elle est créée par le Préfet pour élaborer, réviser et suivre la mise en œuvre du SAGE, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui constitue le cadre de l'action du SmageAa. La CLE comprend un collège des collectivités territoriales (au moins 50% des représentants), un collège des usagers, organisations professionnelles et associations (au moins 25% des représentants) et un collège de l'Etat et de ses établissements publics.

Dans le cadre du renouvellement effectif tous les 6 ans, il y a lieu de désigner ses nouveaux représentants.

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois dispose d'un siège titulaire au sein du collège des Elus de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Audomarois. A ce titre le Comité Syndical du 20 juin 2014 a désigné Monsieur Daniel DESCHODT.

Il y a donc lieu de désigner un nouveau représentant.

Il est proposé de désigner Monsieur le vice-Président chargé des questions relatives à la protection, la gestion et la sécurisation de la ressource en eau, Daniel DESCHODT, à cette représentation.

Vu l'avis favorable des membres du bureau en date du 18 septembre 2019,

**Le Comité Syndical,
réuni en collège « Eau potable, eau industrielle, affaires générales »**

Où il a précédé et après en avoir délibéré

APPROUVE la représentation du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois par Monsieur Daniel DESCHODT au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois.

Fait à Dunkerque,
le 18 septembre 2019
Au registre sont les signatures

Certifiée exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en
sous-préfecture de Dunkerque

le : 20 SEP. 2019

et de la publication le : 24 SEP. 2019

Le Président
Bertrand RINGOT

